



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 21 septembre 2023, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. M. Karl Péguy Saint-Fort, directeur général et greffier-trésorier, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit :

RÉSOLUTION: 561-2023 / AUTORISATION REVENU CANADA

ATTENDU qu'en vertu de l'article 203 du Code municipal du Québec (LRQ c. C27.2) le greffier-trésorier est d'office autorisé à signer les effets bancaires de la Municipalité de Saint-Valère;

Attendu qu'aux termes de la résolution 522-2023, monsieur Karl Péguy Saint-Fort est embauché au poste de Directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Valère et il agit à ce titre à compter du 05 Septembre 2023;

Attendu qu'il y a lieu de préciser à Revenu Canada qui peut représenter la Municipalité de Saint-Valère, obtenir et communiquer des informations et est autorisé à signer des documents à incidence fiscale au nom de la Municipalité;

En conséquence,

il est proposé par le conseiller Guy Dupuis et appuyé par le conseiller Eric Morisset :

DE DÉSIGNER le directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Valère, monsieur Karl Péguy Saint-Fort comme représentant et signataire pour la Municipalité de Saint-Valère auprès de Revenu Canada. La directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe de la municipalité de Saint-Valère, Madame Annick Girouard, conserve quant à elle ses autorisations comme représentante et signataire pour la Municipalité de Saint-Valère auprès de Revenu Canada.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **25 septembre 2023**.


Karl Péguy Saint-Fort

Directeur général et greffier-trésorier